

• ASSOCIATION JEANNE D'ARC

L'association Jeanne d'Arc organise un quine le dimanche 15 mars à 14 H 30 à la salle du foyer club de Gardonne. Veuillez nous y rejoindre, nombreux.



• RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement est très important, si vous n'avez pas été recensé merci de bien vouloir prendre contact avec la mairie avant le 14 février. Tel: 05 53 23 50 70.

Merci pour votre participation.



• CLUB DE SCRABBLE

Le scrabble fête les rois
Lundi 12 janvier 2015 en fin d'après midi après la partie de scrabble hebdomadaire, les membres se sont retrouvés autour de la galette et du verre de l'amitié. Un moment convivial et toujours sympathique pour les adhérents du club.



• PÉTANQUE GARDONNAISE

Assemblée générale et vœux de la pétanque Gardonnaise

Dimanche 18 janvier 2015 à 10 heures avait lieu sous la présidence de M. Lejeune Bernard l'assemblée générale de la pétanque Gardonnaise afin de remettre à jour les statuts et le règlement intérieur de l'association, le tout voté à l'unanimité.



A l'issue de l'assemblée un apéritif et la traditionnelle galette étaient servis afin de fêter la nouvelle année.

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- QUINE - Comité des fêtes - 20 février - 21 H
- QUINE - Comité des fêtes - 21 février - 21 H
- REPAS de la Société de Chasse - 1er mars - 12 H
- QUINE - Théâtre les Gardons - 7 mars - 21 H
- QUINE - Les Choeurs Unis - 8 mars - 14 H 30
- QUINE - Association Jeanne d'arc - 15 mars - 14 H 30



*Celui qui n'a jamais vu de château,
admire une bergerie.*

• VOEUX 2015

Une salle du foyer club comble pour les vœux du maire! Le 9 janvier 2015, Pascal Delteil et les membres du Conseil Municipal avaient convié la population de Gardonne à la traditionnelle cérémonie des vœux en présence de M. Michel Bourgeois: Conseiller Général du canton de Sigoulès, M. Armand Zaccaron: vice président de la CAB et Conseiller Général du canton de la Force, des maires et élus de communes voisines et du Major Normand de la Gendarmerie de Sigoulès.



Une minute de silence fut observée en la mémoire des 17 morts lors des attentats à Paris. Monsieur le maire fit son discours en se retournant sur l'année passée, en remerciant tout d'abord les Gardonnais pour leur esprit démocratique renouvelant les membres du conseil municipal pour 6 ans avec une participation à 76% au scrutin du 23 mars dernier.

L'école compte aujourd'hui 130 élèves et une nouvelle directrice depuis la rentrée scolaire; il s'agit de Mme Evrard Magalie. Les divers travaux réalisés à l'école, la présentation des temps d'activités périscolaire et ses 10 animateurs formés au métier de l'animation qui oeuvrent sans compter pour l'épanouissement des enfants. Un remerciement particulier pour les agents de l'école et du centre de loisirs qui ont accepté de changer leurs horaires pour suivre les nouveaux rythmes scolaires et enfin la présentation du fonctionnement du restaurant scolaire, du centre de loisirs, de la piscine municipale en insistant sur l'achat local.

2015 le principal projet est le démarrage des travaux de la future boulangerie. Le maire a assuré que cette boulangerie ne sera pas l'Arlésienne et ouvrira en fin d'année.

A la fin de cette cérémonie un hommage particulier a été rendu à M. Michel Bourgeois qui s'est toujours démené sans compter pour faire avancer Gardonne. MERCI Michel Bourgeois et bonne retraite.

La soirée s'est terminée comme de tradition autour de la Galette et du vin blanc moelleux de la région de Bergerac bien sûr.



• ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Le bureau de vote sera ouvert à la mairie de 8 heures à 18 heures. IMPORTANT ne pas oublier de venir voter avec une pièce d'identité et la carte d'électeur.

• ÉCOLE DE GARDONNE

L'INSCRIPTION des nouveaux élèves à l'école publique aura lieu entre le 15 mars et 30 mars 2015 (rentrée septembre 2015)

Les familles désireuses d'inscrire leurs enfants à l'école publique de Gardonne pour la rentrée de septembre 2015 doivent d'abord se rendre en mairie et y retirer un certificat d'inscription délivré par Monsieur le Maire et ensuite prendre rendez vous avec Madame la directrice de l'école.

Vous pouvez pendant cette période téléphoner à l'école 05 53 27 91 00 pour vous faire connaître et nous permettre de prévoir les effectifs de chaque classe.

Rappel: Les enfants qui accèdent à l'école maternelle doivent être «propres» et aller aux toilettes en cas de besoins naturels.

Documents nécessaires pour l'inscription à l'école:

- certificat d'inscription délivré par la mairie
- photocopies des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- photocopies du livret de famille
- le certificat de radiation et le livret scolaire de l'ancienne école (uniquement pour les enfants déjà scolarisés)



• VÉLO LOISIR GARDONNAIS

Le Vélo Loisir Gardonnais a un nouveau bureau.

L'assemblée générale s'est déroulée jeudi en présence du maire Pascal Delteil.

Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité en voici la composition:

Président d'honneur: Pascal Delteil
Président: Denis Gianduzzo
Vice Président: Michel Hennequin
Trésorière: Georgette Boutade
Trésorière adjointe: Martine Dujenet
Secrétaire: Eliane Tubiana
Secrétaire adjointe: Viviane Rochoir



La réunion s'est terminée par une choucroute et galettes des rois offertes aux adhérents. Les sorties d'hiver à 14 H place de la Gare, des voyages seront proposés. Pour tous renseignements: 05 53 24 06 08.



• TRAVAUX

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable et de renouvellement des branchements d'eau potable sont en cours dans la rue de la République. La commune sur son budget d'eau potable continue par secteur de rénover le réseau d'eau le plus fragile et vieillissant: le coût de l'opération est de 35526,58 € TTC.



Le mercredi 7 janvier 2015 à 20 H 30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Le Conseil décide, suite à l'avis favorable du comité technique paritaire pour une diminution du temps de travail du poste d'adjoint d'animation de 2ème classe, de supprimer l'emploi de 35h et de créer l'emploi de 24h30 au 1er février 2015.

- Un virement de crédits de 800 € est fait du compte 60613 au compte 66111, compte tenu d'un dépassement de crédits pour le remboursement d'intérêts d'emprunts.

- Le Conseil municipal donne son accord pour faire l'acquisition des parcelles A156 et 2613 appartenant à la succession de Monsieur Jean Martinet pour une superficie de 21a30ca rue du Petit Caminel au prix de 9 € le m2. Le financement sera prévu au budget primitif 2015 et sera assuré par un emprunt.

- L'avis d'appel à concurrence pour les travaux de logement et locaux commerciaux va être envoyé à la publication.

- Le Conseil municipal renouvelle la convention à compter du 1er janvier 2015 au pôle santé et sécurité au travail du centre de gestion de la Dordogne.

- Un local professionnel va être loué à Mme Maryline Luison pour pratiquer son activité de réflexologue pour la somme de 200,12 € par mois à compter du 1er février 2015.

Le mercredi 4 février 2015 à 20 H 30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Le Conseil municipal donne son accord pour renouveler la convention fourrière SPA pour l'année 2015. En contrepartie des services rendus; la SPA de Bergerac recevra une indemnité fixée à 0,65 € par habitant.

- Les dépenses alimentaires du restaurant scolaire s'élèvent à 25276,10 € et 28020,29 € ont été encaissés pour les repas servis. Les dépenses alimentaires du centre de loisirs s'élèvent à 10035,70 € avec 10626,66 € encaissés pour la fourniture des repas. Le maire précise que les produits d'entretien, le personnel, les fluides.... ne sont pas comptabilisés.

- Monsieur le maire fait part au conseil municipal du courrier de Monsieur le président du conseil d'administration du Syndicat départemental d'incendie et de secours l'informant du projet de construction du nouveau centre de secours de Bergerac. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la participation financière de la commune pour cette opération de reconstruction. Le conseil municipal estime qu'il n'est pas possible de s'engager compte tenu du peu d'éléments fournis: le lieu d'implantation n'est pas arrêté, des plans du projet ne sont pas fournis, le coût du projet n'est pas détaillé, le comité de pilotage formé le 26 septembre 2014 ne s'est pas réuni.

- Le Conseil municipal décide de ne pas adhérer à la démarche de mutualisation pour le projet de groupement de commande pour l'achat d'énergies électriques.

- Les travaux de canalisation d'eau potable rue de la République sont terminés, il reste le goudronnage à réaliser.

- Pour l'aménagement de logement et locaux commerciaux; l'appel d'offres pour les travaux s'achève le 16 février 2015 à 12 H.

Prochain conseil mercredi 4 mars 2015 à 20h30.